

<http://enseignants.se-uns.org/CA-de-l-UNSS-le-SE-Unsa-present>



# CA de l'UNSS : le SE-Unsa présent !

- Je suis... - Prof d'EPS - Sport scolaire -

Date de mise en ligne : jeudi 22 janvier 2015

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Ce Conseil d'administration s'est tenu le lendemain de l'attentat sanglant du siège de *Charlie Hebdo*.

Au menu : l'approbation du compte rendu du CA du 11 avril 2014, l'approbation du rapport général de l'UNSS pour l'année scolaire 2013-2014 appuyé par un document de synthèse présentant l'activité « *UNSS en chiffres* », l'évaluation du Plan national de développement à mi-parcours.

Quelques observations au préalable :

- Pour sa 3e année consécutive, l'UNSS dépasse le million de licenciés (1 045 447 élèves pratiquants) et enregistre une hausse de 0,27 % par rapport à l'année dernière, malgré une affiliation en baisse de 53 AS.
- Les filles représentent un taux de licenciées de 39,93 %, en légère baisse par rapport à 2012 (- 0,38%).

Les documents présentés ont fait l'objet de plusieurs remarques de nature à corriger, en séance, les données exposées dans ces fascicules et visant à prendre en considération la réalité de la pratique au quotidien.

Voici les éléments de réponse qui ont été formulés par le président de séance et le directeur national de l'UNSS.

- **Budget**

Le budget 2015 devrait faire ressortir une augmentation exceptionnelle de crédits de subvention à hauteur 200 000 euros par rapport au budget de 2014.

- **Cadres de l'UNSS**

La réintégration des cadres (directeurs régionaux et directeurs régionaux adjoints) dans l'EN est envisagée à plus ou moins long terme. Actuellement, le ministère de l'EN est dans l'attente de la décision du Conseil d'État chargé de se prononcer sur cette question ; celle-ci devant être rendue au regard des statuts de l'UNSS. Le ministère réaffirme à l'occasion de ce CA qu'il « n'y a pas de conflit sur l'objectif », ... « qu'il existe une possibilité en dehors des statuts ».

- **Réseau d'éducation prioritaire**

Le ministère rappelle l'importance de la réforme de l'Éducation prioritaire et attend de l'UNSS une forte mobilisation des enseignants pour motiver les élèves à s'engager dans des pratiques sportives volontaires. Une observation sera menée sur le délai d'une année et demi. De plus, il serait question de réduire de moitié le coût du contrat normal à ces établissements, cette mesure étant appliquée aussi aux lycées professionnels.

- **L'UNSS, option facultative au bac professionnel**

Il se pourrait qu'à la rentrée 2016, les résultats obtenus dans les compétitions nationales soient pris en considération dans le cadre d'une seconde option facultative ; ce que le texte ne permet pas aujourd'hui. Le ministère étudie le cadre législatif de ce projet.

Dans un deuxième temps, la parole a été donnée à une équipe de chercheurs mandatée par la direction de l'UNSS, pour dresser à mi-mandat une évaluation partielle du Plan national du développement du sport scolaire, conformément aux engagements qui avaient été pris lors de sa rédaction.

Les points essentiels du texte

- « À ce titre, sept questions ont été déclinées. Quatre relèvent de la dimension stratégique (enjeux de pertinence et de cohérence) du PNDSS, les 3 autres sont reliées à sa dimension opérationnelle (enjeux d'efficacité) ».

### Les étapes et les outils d'évaluation

« Pour traiter ces questions, les évaluateurs ont proposé 2 phases successives ayant pour chacune plusieurs étapes de travail : la question relative à la stratégie en 2014, et la question relative au déploiement opérationnel et à l'efficacité du PNDSS en 2015. L'évaluation globale du PNDSS résultera de la compilation et de l'analyse croisée de ces 2 dimensions. »

### Quelques recommandations

« Plusieurs recommandations émergent des ateliers prospectifs conduits à Caen, ainsi que des entretiens menés au cours de l'année 2014. Celles-ci sont sous-tendues par la nécessité de donner du temps au PNDSS, ce qui suppose, post 2016, non pas la refonte du PNDSS, mais bien une logique de poursuite des changements amorcés.

- Renforcer la lisibilité et l'application du document.

- Améliorer la communication en direction des AS, à la fois sur le sens, les intentions, les méthodes.

- Créer un outillage ad hoc, mis à la disposition des acteurs de terrain, permettant l'identification de bonnes pratiques (fiches-actions), le transfert de « recettes qui marchent », la mise en place de démarches d'évaluation pragmatiques et partagées.

- Poser une véritable logique de conduite de projet à tous les échelons, incluant des temporalités différentes pour analyser les jalons de l'avancement des projets, en reliant les indicateurs aux objectifs globaux. »

Retrouvez la déclaration liminaire du SE-Unsa en pièce jointe.

Version intégrale du rapport général et l'Unss en chiffres sur demande auprès de [eps@se-unsa.org](mailto:eps@se-unsa.org)